

Bureau du 10 juillet 2003

Décision n° B-2003-1497

commune (s) : Saint Genis Laval - Décines Charpieu - Lyon 7° - Craponne - Rillieux la Pape

objet : **Autorisation de déposer les demandes de permis de démolir ainsi que les déclarations de travaux**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service bâtiments

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 1 juillet 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Monsieur le directeur de la logistique et des bâtiments -service bâtiments- vient de faire parvenir au Bureau une nouvelle liste de demandes de permis de démolir ainsi que de déclarations de travaux.

En ce qui concerne les demandes de permis de démolir, il s'agit de biens du domaine privé de la Communauté urbaine acquis en vue d'opérations d'urbanisme ou de voirie et susceptibles d'être démolis dans les prochains exercices.

Le président d'un établissement public doit être expressément autorisé à déposer les demandes de permis de démolir ainsi que les déclarations de travaux. Dans ces conditions, afin de pouvoir réaliser ces opérations dans les meilleurs délais, il est demandé d'autoriser monsieur le président à déposer, le moment venu, ces demandes pour les sites suivants, étant entendu que cela serait fait au fur et à mesure des besoins et dans la limite des crédits attribués.

- Déclaration de travaux :

. *Craponne*

48, rue de Verdun (clôture),

. *Rillieux la pape*

chemin de Viralamande (construction d'un local),

. *Saint Genis Laval*

57-59, rue des Martyrs (clôture),
ex13-15, rue de l'Egalité (clôture).

- Permis de démolir :

. *Décines Charpieu*

9, rue Boileau (urbanisme),

. *Lyon 7°*

186, rue de Gerland (voirie),

. Villeurbanne

11, rue Spréafico,
141, cours Tolstoi ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

DECIDE

Autorise monsieur le président à signer et à déposer les demandes de permis de démolir et les déclarations de travaux précitées ainsi qu'à accomplir tous les actes y afférents.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,